

PROJET MINIER MATAWINIE À SAINT-MICHEL-DES-SAINTS

Rencontre préparatoire à l'audience publique
À l'intention du public: Le mardi 14 janvier 2020
à Saint-Michel-des-Saints



LE BUT DES RENCONTRES PRÉPARATOIRES

Objectif:

Accompagner et outiller les participants à savoir **comment participer à l'audience publique** du BAPE et y contribuer pleinement.

Il y a **trois** rencontres préparatoires et types de participants:

- les citoyens et les organismes;
- les personnes-ressources et
- l'initiateur.

Les **enjeux du projet n'y sont en aucun cas discutés.**



La nouvelle initiative du BAPE? Ouvrir la rencontre *à toutes et à tous!*

LE BUT DES RENCONTRES PRÉPARATOIRES

Ces rencontres préparatoires avec les commissaires **ne sont pas enregistrées, retranscrites ou webdiffusées** contrairement à l'audience publique qui débutera le 28 janvier 2020.

Aucune prise d'image n'est autorisée durant ces rencontres. Cette directive s'applique aussi aux médias.

Les participants **ne sont pas tenus de s'identifier** ni de fournir leurs coordonnées, surtout s'ils ne souhaitent pas être cités.



SE PRÉPARER À L'AUDIENCE PUBLIQUE

LES QUATRE SUJETS DE LA RENCONTRE

SUJET 1

LE BAPE ET
LA COMMISSION

19 h à 19 h 15

SUJET 2

LE DÉROULEMENT DE
L'AUDIENCE PUBLIQUE

19 h 15 à 19 h 30

Période de questions
19 h 30 à 19 h 45

SUJET 3

COMMENT PARTICIPER À
L'AUDIENCE PUBLIQUE

19 h 45 à 20 h 25

SUJET 4

TYPE DE PARTICIPATION
ET ACCÈS AU DOSSIER

20 h 25 à 20 h 30

Période de questions
20 h 30 à 21 h

SE PRÉPARER À L'AUDIENCE PUBLIQUE

SUJET 1

LE BAPE ET LA COMMISSION

LE RÔLE DU BAPE

Le BAPE est un organisme public **indépendant et impartial** qui a pour mission **d'éclairer la prise de décision gouvernementale** par des avis et des constats servant de **recommandations** au Ministre.



INFORMER



CONSULTER



ENQUÊTER



AVISER

LE RÔLE DU BAPE

AU CŒUR DES ACTIVITÉS DU BAPE DEPUIS 1978

Le développement durable



Société

Développement humain – Équité et solidarité –
Éducation – Diversité et inclusion – Culture et
patrimoine – Santé et qualité de vie – Éthique –
Participation et engagement – Accès à
l'information



Environnement

Biodiversité – Services écologiques –
Contaminants – Capacité de support des
écosystèmes – Conservation – Gaz à effet de
serre – Ressources naturelles – Eau – Sol – Air



Économie

Retombées locales – Externalités – Finances
publiques – Compétitivité – Diversification –
Efficacité – Fiscalité – Balance commerciale –
Investissements – Production et consommation
de biens et services

LA COMMISSION D'ENQUÊTE

Pouvoirs et immunité prévus par la *Loi sur les commissions d'enquête*

Respect du *Code de déontologie des membres* et des valeurs éthiques du BAPE



LE RESPECT



L'IMPARTIALITÉ



L'ÉQUITÉ



LA VIGILANCE

Déclarations de l'absence de conflits d'intérêt et d'engagement éthique et déontologique



La commission

Julie Forget, présidente de la commission

Jacques Locat, commissaire

L'équipe de la commission

Julie Crochetière, analyste

Stéphan Demers, analyste

Julie Olivier, conseillère en communication

Annie St-Gelais, coordonnatrice

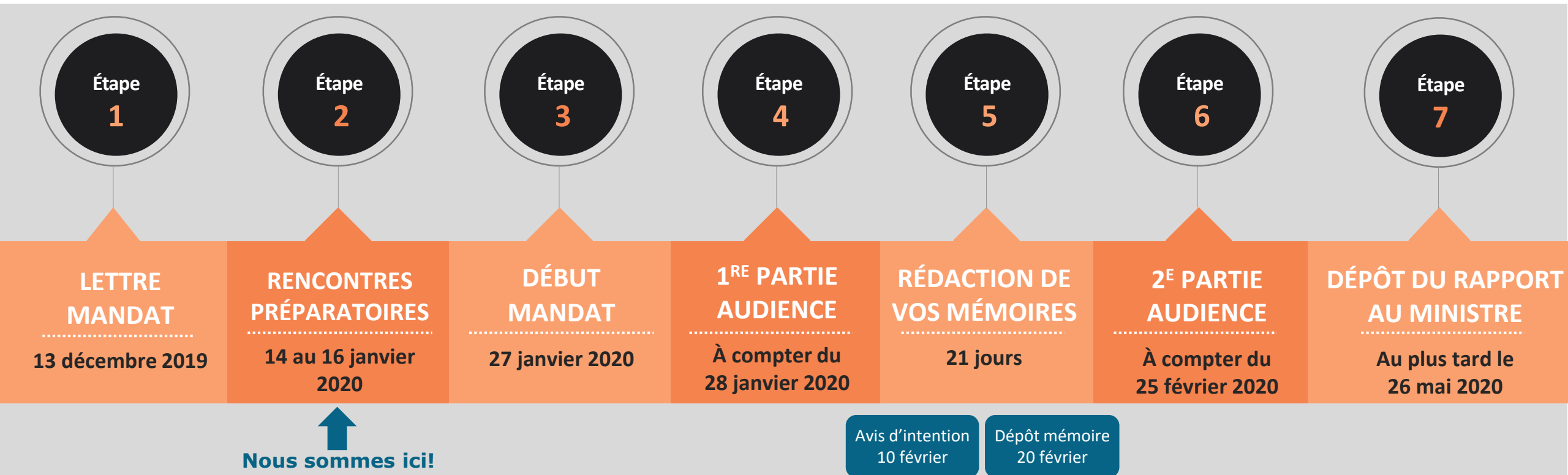
Éric Côté, agent de secrétariat

Pour joindre la commission:

par téléphone: 1 800 463-4732

par courriel: mine-matawinie@bape.gouv.qc.ca

LA DÉMARCHE DE LA COMMISSION D'ENQUÊTE



MANDAT D'ENQUÊTE ET D'AUDIENCE PUBLIQUE
4 MOIS



La lettre-mandat du Ministre au BAPE

« En ma qualité de ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (...), je donne mandat au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) de **tenir une audience publique** concernant le projet minier Matawinie par Nouveau Monde Graphite **et de me faire rapport de ses constatations ainsi que de l'analyse qu'il en aura faite.** »





Les activités du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) **avant, pendant et après** l'audience publique du BAPE:

http://www.ree.environnement.gouv.qc.ca/projet.asp?no_dossier=3211-16-019

SE PRÉPARER À L'AUDIENCE PUBLIQUE

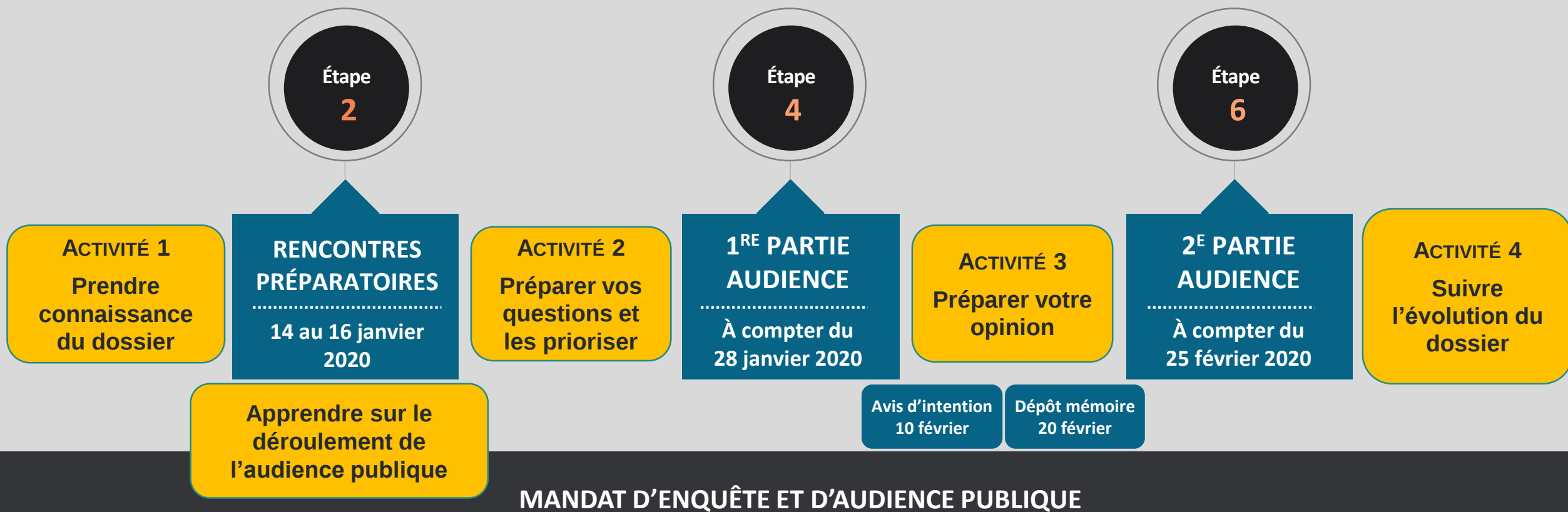
LES QUATRE SUJETS DE LA RENCONTRE



SUJET 2

LE DÉROULEMENT DE L'AUDIENCE PUBLIQUE

LA DÉMARCHE POUR LES CITOYENS ET ORGANISMES



Accédez à l'information au cours du mandat d'enquête et d'audience publique:

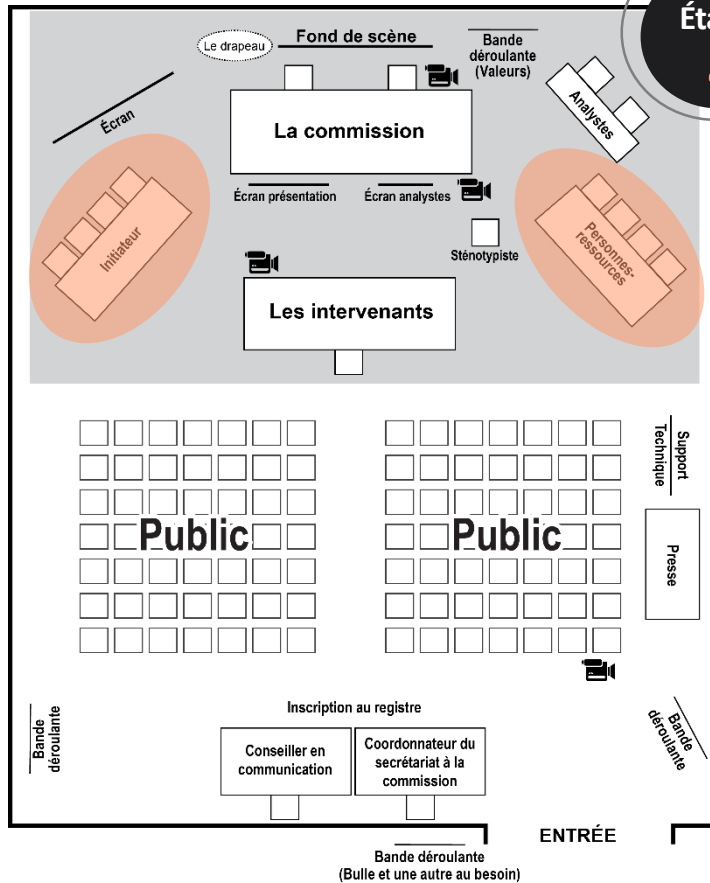
<https://www.bape.gouv.qc.ca/fr/dossiers/projet-minier-matawinie-a-saint-michel-des-saints/>



Les séances publiques

Aménagement de salles, intervenants et ordre du jour

Partie 1: Poser des questions



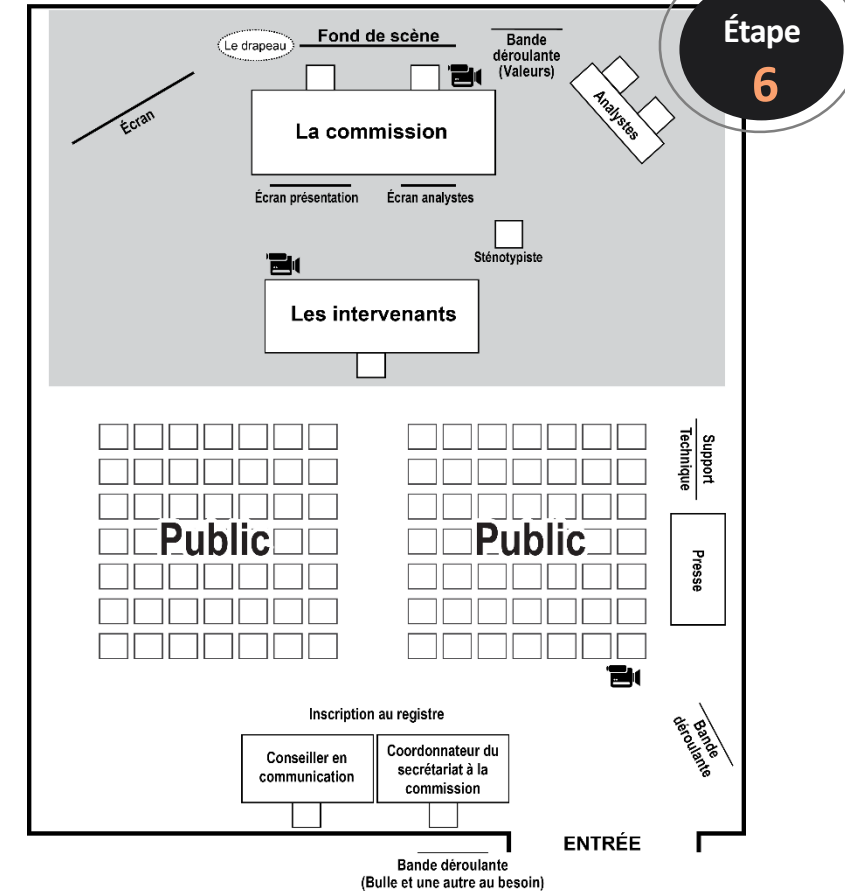
Ordre du jour partie 1

1. Ouverture par la commission
2. Présentation de l'initiateur de projet
3. Ouverture du registre d'inscription
4. Questionnement par le public
5. Fermeture par la commission

Ordre du jour partie 2

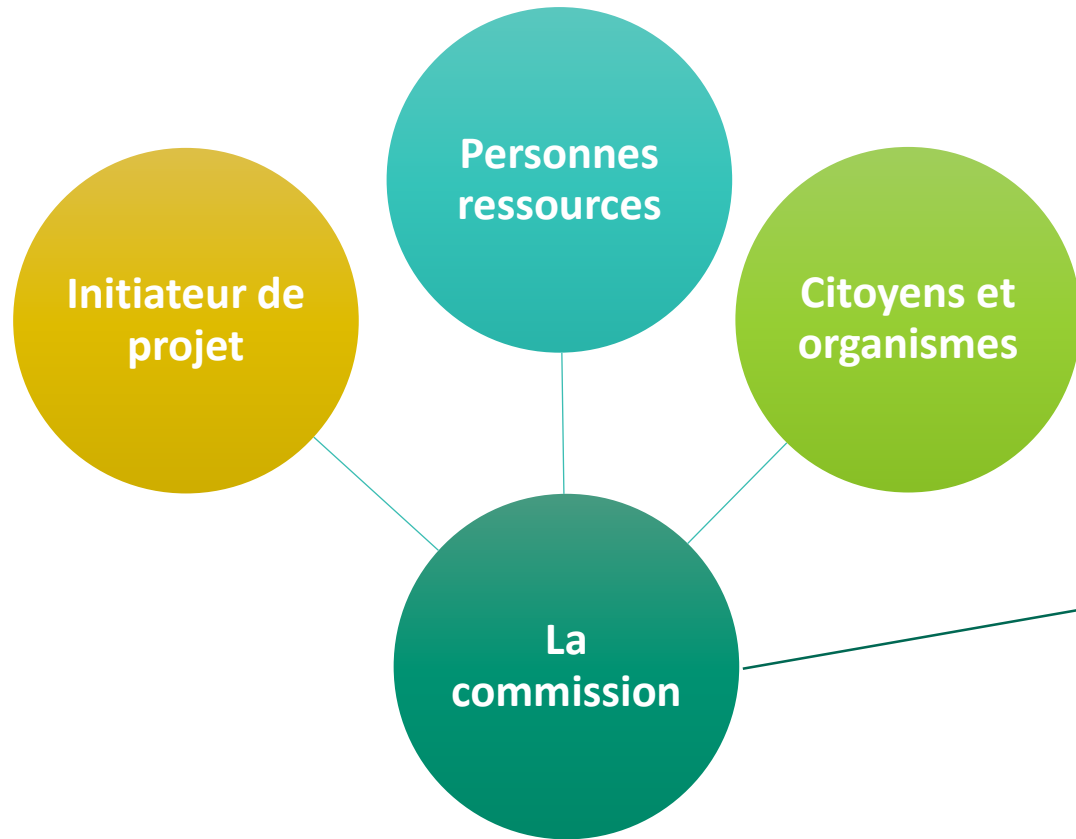
1. Ouverture par la commission
2. Les participants présentent leur mémoire et échangent avec la commission au besoin
3. Fermeture par la commission

Partie 2: Présenter une opinion



Les séances publiques

*Quels rôles pour la **commission**?*



- **aller plus loin**, par des questions et des vérifications, dans l'analyse des répercussions que le projet pourrait impliquer.
- **animer** les séances publiques et assurer un climat constructif et convivial.
- rendre **accessible** l'information au public et **faciliter** sa participation.
- **administrer** la commission.
- émettre **des constats et des avis** au Ministre (rapport).

Les séances publiques

Quels rôles pour les citoyens et groupes?

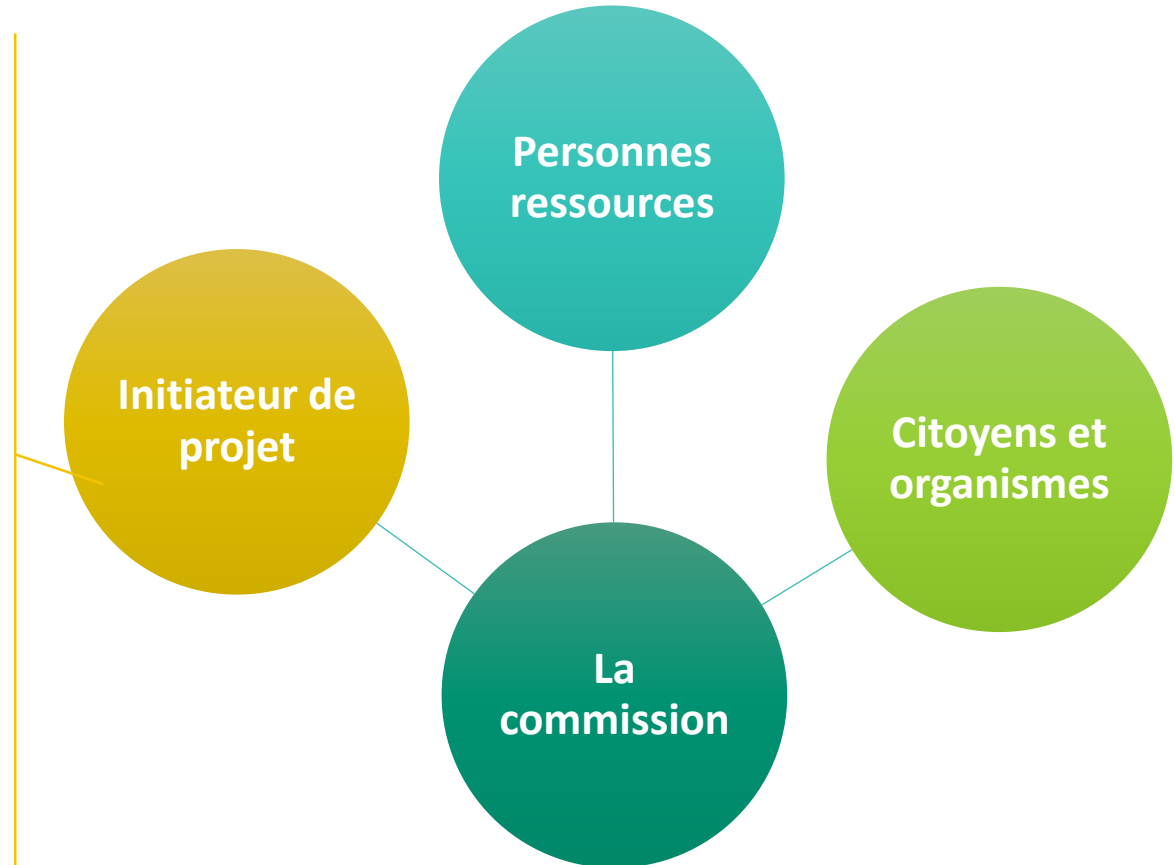


- **S'informer** sur le dossier.
- Poser des **questions**.
- Soulever des **préoccupations**, des **mesures de suivis** ou des **sujets d'investigation**.
- Apporter des **connaissances**.
- Émettre des **opinions**.
- Proposer des **solutions**.

Les séances publiques

Quels rôles pour *l'initiateur*?

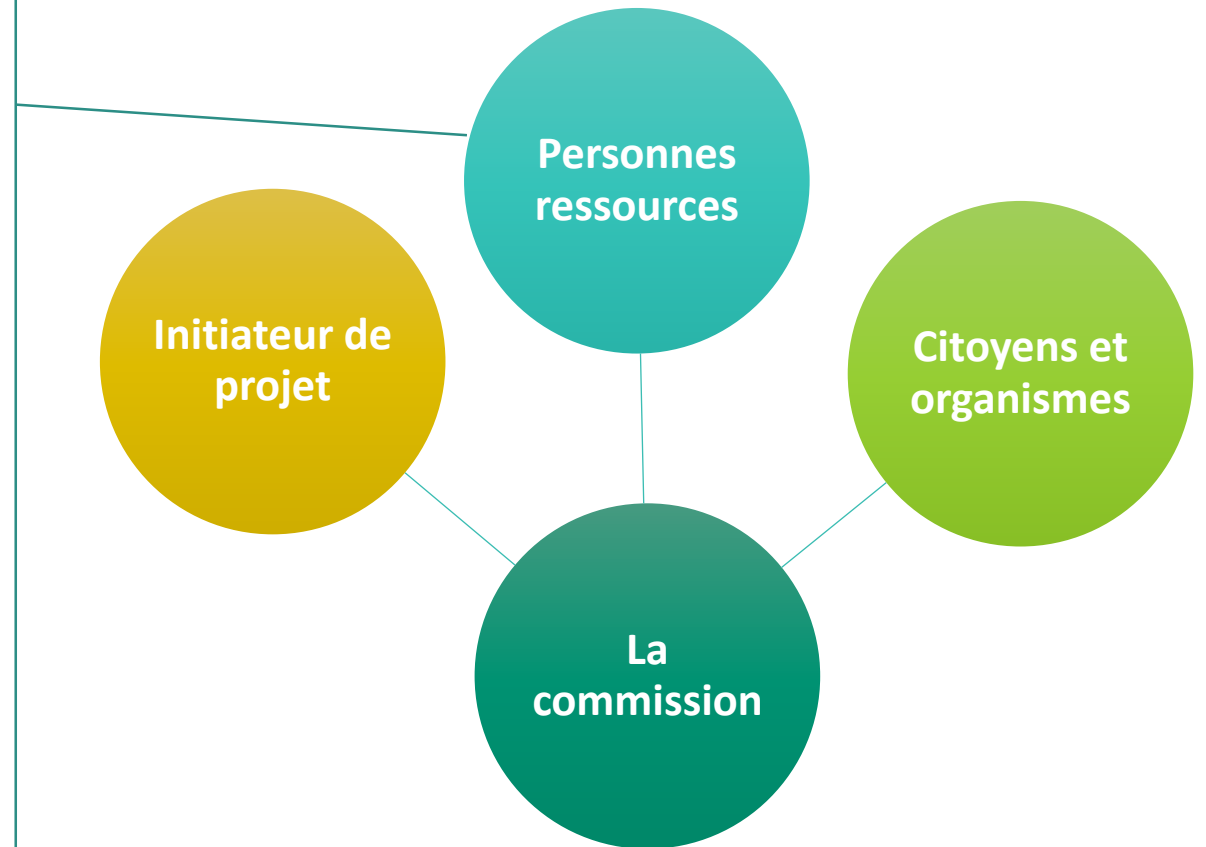
- expliquer **clairement** votre projet, faire état des répercussions **tant positives que négatives** telles que révélées dans votre étude d'impact.
- répondre aux questions du public et de la commission d'enquête de **façon claire, transparente, diligente et au meilleur de votre connaissance**.
- La commission ne reconnaît **qu'un seul porte-parole** officiel qui peut évidemment se faire assister par des experts.
- Le porte-parole doit être en mesure de **prendre des engagements au nom de l'initiateur**.



Les séances publiques

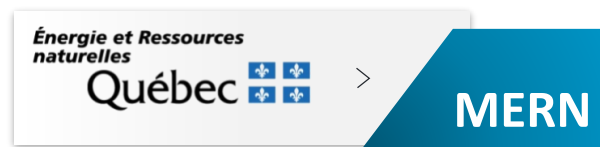
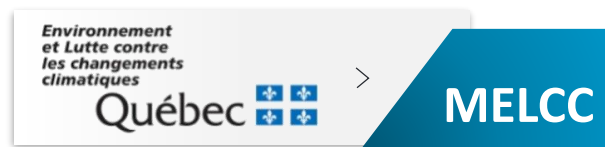
Quels rôles pour les *personnes-ressources*?

- expliquer **clairement** le cadre législatif ou les orientations gouvernementales avec un souci de bien vulgariser pour le public.
- répondre aux questions du public et de la commission d'enquête de **façon claire, transparente, diligente et au meilleur de votre connaissance**.
- La commission ne reconnaît **qu'un seul porte-parole** officiel qui peut évidemment se faire assister par des experts.
- Le porte-parole doit être en mesure de **parler au nom de son organisme**.

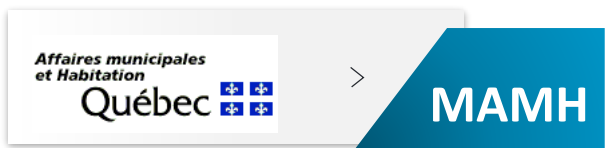


LES PERSONNES-RESSOURCES

Expertise qui sera sur place en première partie



Par téléphone



Les règles de participation pour tous les participants!

Pour faciliter la participation et maintenir un climat serein et respectueux, vos interventions doivent être **liées au mandat** et **ne doivent pas contenir**:

- **d'attaques personnelles** ni de propos injurieux ou menaçants;
- de propos pouvant porter **atteinte à la réputation** et au respect de **la vie privée**;
- de contenu qui pourrait porter atteinte au **droit à l'image et au droit d'auteur**;
- ou de propos qui font la promotion d'une **information qui est trompeuse ou illégale**.



L'audience « publique »

Ne pas oublier que:

- **Toutes les communications** effectuées entre les commissaires et les participants sont **publiques**;
- Les **questions** sur le projet et les **documents déposés sont publics**, alors faire attention aux données personnelles;
- Le dialogue entre les commissaires et les participants est **accessible à tous** les participants;
- Les séances publiques sont **filmées, enregistrées, transcrites et webdiffusées en direct et en différé**.



Échanger avec l'équipe de la commission

- La **coordonnatrice** de la commission (Annie St-Gelais) pour vos questions relatives à la transmission des documents et les dates.
- Les **analystes** responsables de l'initiateur et des personnes-ressources (Julie Crochetière et Stéphan Demers) pour des questions de clarification quant à l'information demandée par les commissaires.
- La **conseillère en communication** (Julie Olivier) pour les questions relatives aux médias, à l'information diffusée par la commission et à l'inscription au registre durant les séances publiques.



Aucun échange n'est permis entre les commissaires et les participants, ni durant les séances publiques ni par écrit. Veuillez éviter de les aborder.

SE PRÉPARER À L'AUDIENCE PUBLIQUE

LES QUATRE SUJETS DE LA RENCONTRE



SUJET 3

COMMENT PARTICIPER À
L'AUDIENCE PUBLIQUE?

Les 4 activités permettant de *Participer à l'avenir avec le BAPE*

- 1 Comment **prendre connaissance** du projet?
- 2 Comment **poser mes questions** en première partie de l'audience?
- 3 Comment **présenter mon opinion** en deuxième partie de l'audience?
- 4 Comment **suivre l'évolution** du dossier?

Comment **prendre connaissance** du dossier?

1

Se familiariser avec le projet:

- Se familiariser avec le **résumé de l'étude d'impact**;
- Identifier vos préoccupations à partir de la table des matières;
- **Séparez-vous** les lectures plus poussées;
- Formuler vos questions et **prioriser** par ordre d'importance;
- Écouter la séance publique et **faites avancer l'enquête**.
- **S'il vous manque de temps, pas de soucis**, l'initiateur fera une présentation-synthèse.

<https://www.bape.gouv.qc.ca/fr/dossiers/projet-minier-matawinie-a-saint-michel-des-saints/>

Comment **poser mes questions** en 1^{re} partie?

Vous aurez droit à **2 questions**.

La commission les redirigera à qui de droit et pourra enchaîner.

2

Quelques trucs:

- Évitez de faire un préambule;
- Faites usage de questions ouvertes;
- Demandez une confirmation ou un éclaircissement à votre question;
- Posez de nouvelles questions sans répéter celles des autres;
- Restez toujours respectueux et soyez confiant, la commission vous aidera!

Comment **présenter mon opinion** en 2^e partie?

- Les participants peuvent soumettre leur mémoire **de 3 manières:**

- par écrit

ou

- avec une présentation verbale

ou

- par écrit **et** présentant un résumé en séance publique.

Ces opinions devraient **inclure:**

- **Votre contexte** en lien avec ce projet?
- Quelles sont vos **préoccupations** à l'égard du projet?
- Comment **influence-t-il** l'environnement?
- Ce projet **est-il acceptable ainsi?** Quelles conditions pour qu'il le soit?
- Quelles sont vos **suggestions** pour améliorer le projet?

Comment **présenter mon opinion** en 2^e partie?

3

À privilégier

- Ai-je des nouvelles données à transmettre?
- Ai-je des connaissances particulières à partager?
- Quel témoignage peut être apporté concernant ces enjeux?
- Ai-je une vision du développement de mon milieu à partager?
- Choisir des cibles prioritaires.
- Se regrouper et se répartir les thèmes.
- Faire des propositions constructives pour faire avancer le débat.

À éviter

- Les généralités: la commission ne saura que faire d'opinions générales;
- les trop longs mémoires ou discours;
- répéter une rhétorique ou utiliser la stratégie des mémoires copiés-collés;
- faire présenter son mémoire par quelqu'un qui n'en connaît pas le contenu;
- les attaques personnelles et les propos injurieux;
- d'éparpiller les arguments.

Comment **suivre l'évolution** du dossier?

- **Inscrivez-vous sur les sites Web du BAPE et du MELCC** pour être alerté dès le dépôt de nouveaux documents.
 - Certaines réponses peuvent être données pendant la rédaction de votre mémoire. Soyez à l'affût.
- **Lire le rapport du BAPE.**
 - La fiche-synthèse, le résumé, les constats et les avis, la conclusion.
- **Lire le décret du Conseil des ministres et ses conditions d'application.**

LES POUVOIRS D'ENQUÊTE, L'INFORMATION EXIGÉE ET LA CONFIDENTIALITÉ

Obligation des participants dans une commission d'enquête:

- Les commissaires disposent des pouvoirs et de l'immunité des commissaires nommés par la Loi sur les commissions d'enquête (RLRQ, c. C-37).
- Par conséquent, la commission a le pouvoir d'exiger des éléments névralgiques à l'enquête.
- Les participants ont des recours pour faire valoir cette confidentialité.
- Par ailleurs, un participant souhaitant garder l'anonymat dans la publication de son opinion peut en faire la demande à la commission.



La politique de confidentialité:

<https://www.bape.gouv.qc.ca/fr/participer/audience-publique/seances-deuxieme-partie/regles-participation/>

LA RECTIFICATION:

C'EST QUOI ET COMMENT LE FAIRE?

Le droit de rectification

À la fin des séances, toute personne peut exercer un droit de rectification pour corriger uniquement des faits erronés ou de l'information fausse présentés durant l'audience publique. Ce droit ne constitue aucunement un droit de réplique à une opinion présentée.



SE PRÉPARER À L'AUDIENCE PUBLIQUE

LES QUATRE SUJETS DE LA RENCONTRE

SUJET 4

TYPE DE PARTICIPATION ET
ACCÈS AU DOSSIER

Accès à l'information: version électronique et imprimée



Les documents sont mis à la disposition de la population sur le site Web du BAPE à l'adresse :

www.bape.gouv.qc.ca

Les documents de base en **version imprimée** sont disponibles à la **Bibliothèque de Saint-Michel-des-Saints**.

Un poste d'accès à internet gratuit est aussi disponible à la Bibliothèque.

Les documents déposés en **version imprimée** au cours de l'enquête sont disponibles au bureau du BAPE.

NOUVELLE INITIATIVE! LA PARTICIPATION À DISTANCE

Il est préférable de venir en personne, mais parfois c'est **impossible!**

Partie 1

Possibilité d'envoyer vos questions **par écrit** ou de les laisser dans une **boîte vocale** entre le **23 janvier et le 6 février 2020**. Celles-ci **seront intégrées par la commission** si elles n'ont jamais été posées. Et pour certains experts, une participation par téléphone sera possible.

Partie 2

Possibilité de **présenter vos mémoires par visioconférence**, seulement si votre accès internet le permet. Pour le droit de rectification aussi. Un test de votre équipement sera effectué avant.



SOYEZ À L’AFFÛT DES DATES ET DES NOUVEAUX DOCUMENTS EN LIGNE!



twitter.com/BAPE_Quebec



facebook.com/BAPEquebec |

www.bape.gouv.qc.ca/fr/dossiers/projet-minier-matawinie-a-saint-michel-des-saints/

CLÔTURE ET REMERCIEMENTS!

mine-matawinie@bape.gouv.qc.ca

1 800 463-4732

Votre satisfaction concernant le déroulement de cette rencontre?

